

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire : 0411G87909
ISSN : 1951-4727

N°1001 du 13 juin 2009

Hebdomadaire 1,50 €



UNE ENERGIE DEBORDANTE

Notre bon Président fait preuve depuis deux ans d'une énergie débordante. Il est sur tous les terrains, il ouvre tous les dossiers, il organise et suit tous les événements. Il a un don d'ubiquité, il tient tous les propos devant tous les publics, adaptant les propos aux publics comme il se doit. Il a été l'artisan du G 20, un Président de l'Union Européenne qui a bousculé Bruxelles endormie, un hôte d'Obama. Il n'y a rien d'étonnant à ce que sa cote d'amour dans les sondages soit toujours élevée : c'est un Président que l'on voit, que l'on entend, qui s'agite, s'insurge, qui promet, qui propose. Bref, un véritable entrepreneur politique.

Mais je suis encore davantage admiratif devant sa nouvelle passion : l'énergie renouvelable. Certes, il avait toujours affirmé son soutien à Jean Louis Borloo, et il avait revendiqué la gloire du Grenelle de l'environnement. Sans doute avait-il apposé sa signature au bas du document rédigé par Nicolas Hulot au moment de la campagne électorale. Mais tout cela pouvait passer pour simple manœuvre politique.

Maintenant Nicolas Sarkozy semble être passé de la manœuvre à la passion. Il s'est réellement converti à la religion verte, et il a la foi des néophytes. Du coup, toute la France se trouve au vert.

Vert de vert chez les amoureux des petits oiseaux, des fleurs, des produits bios, ennemis de l'automobile, des pesticides et de la chimie. Descendants tantôt de François d'Assise tantôt de Malthus, ils jugent la nature tantôt merveilleuse, tantôt ingrate. Ils s'érigent en protecteurs de la planète. Ils sont volontiers pessimistes sur la nature de l'homme, mais plutôt optimistes sur les initiatives des Etats.

Vert de rouge chez les marxistes qui ont pris le masque du développement durable au lendemain de la chute du mur de Berlin, à la conférence de Rio en 1992. Ils tiennent aujourd'hui leur revanche.

AU SOMMAIRE DU N°1001 :

EDITORIAL :

Une énergie débordante pp. 1-2

CONJONCTURE :

Le retour de la taxe Tobin pp. 3-4

ACTUALITÉ :

Arrêtez d'emmerder les Français p. 5
«Le sous-travail gangrène la société française» p. 6

Vers un SMIC européen ? p. 7

Le marché : accord, information, coordination, découverte p. 8.

Abonnement de 1 an (40 n°) : 60.00€
Abonnement de soutien (1 an) : 100.00€

aleps

ASSOCIATION LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille

Les Cohn Bendit, Mamère, Bové et Eva Joly ont persuadé l'opinion publique que la planète était menacée par le capitalisme pollueur, injuste, exploiteur. La nouvelle lutte des classes se serait déplacée entre le Nord et le Sud. Au Nord les nations bourgeoises ivres de croissance et de profit, au Sud les nations prolétaires obligées de piller la nature et tenues dans la misère par la mondialisation.

Nicolas Sarkozy, lui, est à la tête des verts de gris, de ces écologistes qui font dans le terne, le triste, le politiquement correct. Leur texte de référence c'est le Grenelle, on y écrira d'ailleurs très bientôt des pages nouvelles, pour expliquer qu'il y a plus de mer que de terre à la surface de la planète.

Tout cela ne serait que spectacle si le Président n'en faisait un vrai programme de gouvernement. Tout d'abord, il ne cesse de prôner, en écho de son Ministre de l'Environnement, que l'on doit passer à la croissance verte, remède à la crise financière et économique, tandis que les emplois verts vont résorber le chômage. Financement annoncé avec fierté : 460 milliards d'euros, mais qui vont certainement nous rapporter beaucoup plus.

Depuis son discours d'Annecy, le Président a engagé la France dans un nouveau défi : être pionnière en matière d'énergie renouvelable, comme elle l'a été jadis en matière d'énergie nucléaire avec De Gaulle. De Gaulle, c'était l'atome, Sarkozy c'est les éoliennes. Ce défi devient vite réalité fiscale. On va d'abord soumettre très vite au Parlement le principe d'une taxe sur les énergies fossiles : les entreprises paieront pour l'usage intensif du charbon, du gaz, du pétrole. L'électricité pose problème, à cause de ses origines diverses. Voilà au passage de quoi compenser les pertes de recettes dues à la suppression (promise) de la taxe professionnelle. Quant à l'effet sur le pouvoir d'achat des gens qui ont le malheur de se déplacer et de se chauffer, il sera restauré par des allocations distribuées aux familles les plus pauvres. On leur rend l'argent qu'on leur a pris.

Vient ensuite la taxe sur les importations en provenance de pays qui font du « dumping environnemental », tous ces pays européens qui ne font pas l'effort de la France pour résorber les émissions de CO2 (nous aurions baissé ces émissions

de 25%, dit-on). Ceux qui verraient ici une nouvelle mesure protectionniste sont certainement de mauvaise foi. On verra d'ailleurs avec quel empressement les nouveaux parlementaires européens suivront l'idée française.

Il va de soi que ce choix des énergies renouvelables est insensé à tous points de vue : injustifié, impraticable et liberticide. Injustifié parce qu'il s'appuie sur trois arguments fallacieux : le réchauffement du climat (qui n'est ni uniforme, ni nouveau, ni dangereux), l'origine humaine de ce réchauffement (ce que démentent l'histoire et l'astrophysique), la responsabilité du système économique marchand (ce qui n'est évidemment que pure idéologie, mais c'est bien là qu'on veut en venir). Impraticable, parce qu'il est impossible d'attendre des éoliennes ou des bio carburants qu'ils remplacent les énergies fossiles, et que le coût de l'énergie renouvelable, quand elle peut être utilisée, est dix fois supérieur à celui de l'énergie fossile. Liberticide, puisque les particuliers et les entreprises seront contraints par la réglementation et la fiscalité d'en venir là où les gouvernants et les « experts » veulent les mener. Comme le dit Vaclav Klaus, c'est la police verte qui est en perspective. Ce qui est en danger ce n'est pas le climat, c'est la liberté.

Je l'ai déjà dit : les abstentions massives ont concerné par priorité l'électorat dit « de droite » qui a porté Nicolas Sarkozy au pouvoir, tandis qu'au sein de la gauche il n'y a eu qu'un simple déplacement de voix, au détriment du PS et du Modem. On pouvait supposer que Nicolas Sarkozy avait été un fin stratège en flattant les verts pour mieux casser les socialistes. La manœuvre aurait dû cesser dès le soir du 7 juin. Il n'en a rien été : on est reparti tête baissée dans la voie verte, et on presse le pas.

A ce compte, je ne sais pas si l'énergie débordante du Président sera durablement renouvelable. Nicolas Sarkozy court le risque d'une énergie de substitution, même avant 2012.

Jacques Gareilo

LE RETOUR DE LA TAXE TOBIN

On la croyait enterrée. La voilà qui revient, avec le soutien du gouvernement français, ou du moins d'une partie du gouvernement français (la polémique interne au gouvernement étant devenue une habitude, chaque ministre contredit le précédent). Il s'agit de taxer les transactions financières : de quoi résoudre la crise (financière justement) et faire une bonne action : 60 milliards d'euros ainsi récoltés pour l'aide au développement. Bien entendu, l'erreur est complète : c'est un non-sens économique qui aggravera la crise et n'aidera en rien au développement. Mais la France est toujours en pointe pour recycler les vieilles lunes que les autres ont abandonnées depuis longtemps, surtout lorsqu'il s'agit de créer de nouveaux impôts, ce qui est notre meilleur produit d'exportation.

Quand Tobin critiquait la taxe Tobin

Nous voilà replongés plus de 35 ans en arrière : en 1972, on venait d'abandonner les changes fixes pour passer aux changes flottants, ce qui chagrinait tous ceux qui ne supportent pas l'idée que la vie économique impose des changements permanents, y compris de la valeur des monnaies : ils préfèrent la stabilité et le calme absolu, qui n'existent que dans les cimetières ; l'économie, comme la vie, est faite de changements. Il faut donc que la valeur des monnaies varie chaque jour. James Tobin économiste keynésien bon teint, futur Nobel d'économie, avançait alors, avec prudence, l'idée d'une taxation des transactions monétaires internationales dans l'espoir de diminuer la spéculation, en réduisant les transactions financières.

Aussitôt, la gauche la plus radicale, (les antimondialistes, rebaptisés plus tard altermondialistes), s'emparait de l'idée pour en faire le symbole de son opposition au capitalisme financier. ATTAC, qui devait naître un peu plus tard, en faisait le cœur de son action contre le libre-échange. Tobin avait joué les apprentis sorciers et le regretta plus tard de la manière la plus claire, dans un entretien au Spiegel dont Le Monde publiait l'essentiel en septembre 2001 (Tobin est mort peu après) : « J'apprécie l'intérêt qu'on porte à mon idée, mais beaucoup de ces éloges ne viennent pas d'où il faut. Je suis économiste et, comme la plupart des économistes, je défends le libre-échange.(...) On détourne mon nom ». Exit la taxe Tobin, tuée par Tobin lui-même.

C'était compter sans les Français. La revoici en effet qui revient en force depuis quelques jours. 55 pays ont créé un groupe de travail pour l'instauration d'une taxe sur les transactions financières. C'est notre très socialiste ministre des affaires étrangères, Bernard Kouchner, qui a remis le sujet sur la table, aidé de son secrétaire d'Etat Alain Joyandet (il y a tellement de socialistes au gouvernement qu'on se demande s'il n'y en aurait pas eu moins avec Ségolène). Au cours de cette réunion, qui s'est tenue à Paris, B. Kouchner a suggéré de profiter « de l'interdépendance financière des marchés des capitaux en prélevant une fraction des transactions quotidiennes ».

Il a ajouté que cela devait se faire sur une base volontaire, ce qui a achevé de rendre le projet illisible : cela veut-il dire volontaire pour les Etats (certains l'appliquant, d'autres non) ou pour les opérateurs (auquel cas, il y aura peu de volontaires, et on passera à la phase 2 : rendre le prélèvement obligatoire ; les Français connaissent bien cette évolution : le facultatif devient obligatoire, le provisoire, durable).

A la recherche de « financements innovants »

Avec une taxe (drôle de nom pour quelque chose de volontaire) de 0,005%, le rendement serait de 30 à 60 milliards, qui permettraient d'accroître sensiblement l'aide publique au tiers-monde. Voilà donc une bonne action, une décision morale, («en pleine crise morale

du capitalisme, il est sain de taxer un peu ceux qui gagnent de l'argent sur l'argent », ce qui fera en outre sortir les plus pauvres de la misère. Les socialistes ont de la suite dans les idées, puisque le gouvernement Jospin avait déjà fait voter une telle taxe en 2001, mais comme nous étions seuls au monde, il en avait prudemment fixé le taux à...0% ! La France sait se rendre ridicule aux yeux du monde. Bien entendu, cette fois-ci, C. Lagarde a démenti dès le lendemain que Paris ait un projet dans ce domaine : Paris, non, mais le ministre des affaires étrangères, parlant au nom du gouvernement, oui.

En langage politiquement correct, on appelle cela des « financements innovants », dont la France s'est fait une spécialité, notamment avec la taxe Chirac sur les billets d'avion, que seuls onze pays appliquent ! Tout le monde applaudit, à condition d'échapper soi-même à la taxe. Mais l'imagination fiscale est sans limite : il y a aussi des projets de prélèvement sur les paiements par carte de crédit ou encore de loterie mondiale... Passons sur le fait que la dernière tentative pour envisager un simple rapport sur la faisabilité d'une taxe Tobin avait été repoussée en 2000 par le parlement européen par 229 voix contre 223 (grâce au vote contre des travaillistes anglais, mais grâce aussi aux trotskistes qui ne veulent pas réformer le système- c'est petit-bourgeois- mais le détruire : il ne veulent pas taxer les mouvements de capitaux, mais les interdire).

Inutile, impraticable, source d'effets pervers...

En 2009, l'idée est toujours aussi absurde. Il est bien sûr impossible de séparer les transactions de paiement et les transferts spéculatifs, donc on taxera tout, ce qui aurait donc pour résultat de freiner les échanges commerciaux. De toute façon, la spéculation est nécessaire sur les marchés des changes pour permettre aux entreprises de se couvrir à terme vis-à-vis des fluctuations des devises : les spéculateurs assurent la contrepartie nécessaire et prennent le risque à la place

des entreprises : sans eux, pas de couverture à terme. En outre, moins de transactions sur les marchés de capitaux, cela signifie plus de volatilité des cours, alors qu'on prétend lutter contre leur variabilité : plus le marché est étroit, plus les fluctuations sont grandes.

Passons sur le fait qu'il faudrait, pour taxer, assurer une parfaite traçabilité des transactions financières (même si l'idée est à la mode, elle est impraticable, même avec un policier par Français) et que la mesure entraînerait d'énormes effets pervers sur l'économie des pays qui l'appliqueraient (et il est illusoire de penser que tout le monde l'appliquerait : voir le peu de succès de la taxe Chirac). En toute hypothèse, le système serait rapidement contourné, des moyens d'échapper à la mesure étant vite trouvés, car les opérateurs du marché ont de l'imagination : quand les Américains ont multiplié les règlements vis-à-vis des avoirs en dollars de non-résidents, en plafonnant les taux d'intérêt, le marché a créé le marché libre de l'eurodollar en dehors des Etats-Unis, pour contourner ces réglementations et échapper aux contraintes étatiques.

La mesure est donc impraticable et produirait plus d'effets pervers que d'effets bénéfiques. Reste la question de l'aide publique au tiers-monde. Tout le monde sait qu'elle se perd dans les méandres bureaucratiques, qu'elle est localement détournée par des dirigeants ou des intermédiaires peu scrupuleux et qu'elle n'a jamais permis le moindre développement. Au contraire, l'aide privée (parce que plus ciblée, suivant le principe de subsidiarité) et surtout le libre commerce ont fait sortir des continents entiers du sous-développement : s'il y a des pays émergents, c'est grâce au commerce, pas grâce à l'aide publique au développement.

La morale de cette histoire : la taxe Tobin était morte, enterrée par Tobin lui-même. Les Français ont voulu la ressusciter. Mais laissons les morts enterrer les morts et reposer en paix.

Jean-Yves Naudet

ARRETEZ D'EMMERDER LES FRANCAIS

C'est Valeurs actuelles qui rappelle, sur sa couverture et dans six excellentes pages intérieures, cette formule virile de Georges Pompidou, face à de trop nombreux projets de règlements émanant de ses services et, en particulier, d'un jeune chargé de mission, appelé ... Jacques Chirac. Plus de quarante ans après, que dirait-il, face à ce que Mathieu Laine, dans une formule percutante, avait appelé « la Grande Nurserie ». Les exemples de Valeurs actuelles, que nous rencontrons dans notre vie quotidienne, sont éloquentes et, comme le dit Eric Branca, de même « que trop d'impôts tuent l'impôt, trop de lois tuent la loi ».

Quelques exemples : interdire la création de salles fumeurs, d'établissements réservés aux amateurs de tabacs et même, comme certains l'ont proposé, menacer de supprimer les terrasses en plein air, n'est-ce pas « la volonté de se substituer au libre-arbitre de chaque citoyen » ? Est-ce vraiment un crime de rouler en ville à 51 kilomètres-heures, quand on connaît le peu de fiabilité des compteurs ?

Valeurs actuelles rappelle que Bruxelles était parti en guerre contre le camembert au lait cru, en raison du principe de précaution (puisque non pasteurisé) : est-ce vraiment raisonnable ? L'Etat, symbole de l'immoralisme, se fait moralisateur et nous dit tout ce qui est mal, réduisant à zéro liberté et responsabilité, et voulant à tout prix une société de totale sécurité, à risque zéro, ce qui n'existe pas, même avec un policier par Français et même dans les Etats totalitaires. Mais pourquoi ne peut-on voir en image quelqu'un qui fume (on se souvient de la suppression par censure sur image des cigarettes de Lucky Luke ou Sartre ou de la pipe de Jacques Tati), alors qu'au cinéma l'apologie des stupéfiants ne pose aucun problème au CSA ?

Les sanctions contre des fautes minimales peuvent entraîner la perte du permis ou, comme avec la loi Hadopi, la perte de l'abonnement internet : or il s'agit d'une privation grave de libertés fondamentales (se déplacer, s'informer et communiquer) qui peuvent avoir des conséquences disproportionnées avec la faute, par exemple sur un emploi. Les conseils alimentaires

pleuvent (on doit manger cinq fruits par jour), tandis que l'on autorise, voire encourage, n'importe quoi, comme du chocolat sans cacao, bourré d'huile de palme, encore plus dangereux pour la santé.

Il y a – hélas – des enfants qui se noient dans les piscines familiales. Au lieu de faire appel au sens de la responsabilité des parents et à l'éducation qu'ils doivent donner à leurs enfants, on multiplie les mesures contraignantes, qui ne servent en général à rien, sinon à se responsabiliser un peu moins : puisqu'il y a une alarme, à quoi bon surveiller les enfants ? Valeurs actuelles rappelle que les camps scouts doivent conserver plusieurs jours un échantillon de la nourriture servie, en cas de contrôle de la DDASS. Ne parlons pas du risque qu'il y a à refuser d'embaucher une personne totalement incompétente si elle entre dans une catégorie protégée, sous peine de discrimination ; la Halde veille au grain, elle qui peut « condamner sans procès ».

Suivent quatre pages qu'il faudrait lire en entier sous le titre « chronique du harcèlement ordinaire ». Chacun pourrait rajouter quelques épisodes au feuilleton présenté : « Automobile : la persécution » (Exemple : « bien des radars sont installés à des endroits qui rapportent et non pas sur les voies les plus dangereuses »), « La fatwa anti fumeurs », « Vin et cancer : vérité, contre-vérités », « Bruxelles contre la gastronomie », « L'inflation des normes ». Les normes deviennent si strictes, donc si coûteuses, que souvent on doit arrêter les activités concernées. De plus, tout cela est présenté comme constituant le droit, alors que ce sont de simples textes législatifs, contraires au droit naturel.

Mais nos « législateurs » ne sont que des amateurs par rapport aux ayatollahs qui rêvent de nous gouverner. Valeurs actuelles rappelle un des plus beaux exemples : Yves Cochet, ancien ministre de l'environnement, explique que la pollution générée par un enfant équivalait à 620 trajets Paris-New-York. Il propose donc une directive pour que « les familles européennes soient encouragées à n'avoir que deux enfants ». Comment ? Par exemple en diminuant les allocations familiales à partir du troisième, en attendant des mesures plus radicales. Si nous laissons faire, le « meilleur des mondes » est pour demain.

« LE SOUS-TRAVAIL GANGRENE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE »

Les Français ne travaillent pas assez, on le sait depuis longtemps, et l'OCDE, par exemple, ne cesse de montrer qu'une partie de nos difficultés vient d'un taux d'activité trop faible pour les plus jeunes comme pour les seniors. Comment soutenir la comparaison avec les autres si nous travaillons moins qu'eux, avec un coût salarial plus élevé ? Notre confrère Les Echos revient longuement sur un autre aspect de cette question en publiant un entretien avec François Dupuy, sociologue des organisations. Il parle « du sous-travail généralisé ». Non pas du côté de la durée légale du travail (comme les 35 heures), ce qui est une observation classique, mais d'un autre côté, moins connu, celui du travail effectif.

Cela se « traduit par le fait que certains salariés travaillent à peine le quart de la durée légale du travail. Voire moins, dans certaines entreprises que j'ai observées ». Exemple : « Dans une usine d'une grande entreprise industrielle française dont je tais volontairement le nom, le poste de travail est d'une durée de 7h38. Sur ce total, l'engagement de l'ouvrier, c'est-à-dire le temps réel qu'il a passé à travailler, a été mesuré à 4h20. La différence ? Les pauses, les conversations avec des collègues, les congés maladie qui sont aujourd'hui considérées comme un dû dans certaines entreprises. Le sous-travail, c'est tout cela. Je pourrais multiplier les exemples. Avec un constat : loin d'être cantonné, comme on le pensait, à l'administration publique, le sous-travail touche tout aussi bien les entreprises privées ». Pourquoi n'en parle-t-on pas davantage ? « Il se niche dans une zone grise, il est diffus. Et il est beaucoup plus facile de dénoncer les rémunérations de quelques PDG ! En France, nous avons l'indignation sélective... ». Or « le sous-travail corrode la société en profondeur. Commençons par le secteur public. Il y a dix ans, l'Inspection générale des finances avait calculé que le coût de la collecte de l'impôt était en France trois fois plus élevé que dans d'autres pays comme la Suède ou l'Espagne. (...) Si on pouvait faire le calcul à l'échelle de tout le secteur public, on arriverait à un chiffre effroyable !

C'est ce que j'appelle le surcoût du service pauvre : l'administration délivre un service pauvre à un prix très élevé ».

Le cercle vicieux est « renforcé par l'extraordinaire égoïsme des syndicats de fonctionnaires, décidés à ne rien lâcher. Se développent alors des mentalités de forteresse assiégée. On se croirait à Fort Alamo ! C'est frappant chez les enseignants, selon lesquels il ne faudrait surtout rien changer. Dans l'université, des gens qui savent qu'ils ne travaillent pas assez se crispent au moindre signe de changement ».

Certaines entreprises « ont réussi à reprendre la situation en mains. Et heureusement elles se sont ainsi sauvées (...) Avec une volonté de fer, certains patrons ont réussi à bâtir de grands groupes mondiaux ». « D'autres ont échoué. Pour survivre, elles ont développé des stratégies alternatives. D'abord le recours aux intérimaires, qui eux travaillent à fond. Dans l'une des entreprises où j'ai enquêté, j'ai pu mesurer une productivité des intérimaires supérieure de 40% à celle des salariés maison occupant le même poste ! Autrement dit, les salariés de l'entreprise peuvent d'autant plus sous-travailler qu'il y a des esclaves pour faire le boulot ».

Cela contribue à expliquer les délocalisations : « L'objectif premier de nombreuses délocalisations n'est pas de faire travailler des gens moins payés, ... mais de faire travailler des gens ! ». En partant dans les pays émergents, on ne cherche pas d'abord des bas salaires, mais des gens qui acceptent de travailler vraiment ! Autre solution pour contourner le problème, réduire la dépendance au travail par l'informatisation et la mécanisation. « Le sous-travail tue le travail. Pire encore : le sous-travail permet à une génération de vivre confortablement en tuant le travail pour la génération suivante ».

Une crise comme celle-ci peut faire bouger les choses, mais seulement dans le secteur marchand. Ailleurs, on continue à vivre dans une tour d'ivoire. « Les syndicats ont ici une responsabilité historique ». Conclusion de F. Dupuy, « Je ne vois plus qu'une solution : il faut une nuit du 4 août. Abolition du statut général de la fonction publique ! » Plus d'emploi à vie, ni d'augmentation à l'ancienneté.

Dupuy est sociologue : il nous réconcilie avec la sociologie !

VERS UN SMIC EUROPEEN ?

Pendant la campagne électorale, on a entendu parler de l'Europe sociale, et les candidats les plus radicaux ont plaidé pour la mise en place d'un SMIC européen. Maintenant que les élections ont eu lieu, il leur faudra revenir sur terre et faire preuve d'un peu plus de réalisme. L'Express.fr nous a aidés à y voir plus clair en publiant un état des lieux sur cette question.

La première constatation, qui étonnera beaucoup les Français, laissés dans l'ignorance, c'est que le SMIC n'est pas la règle générale. Certes, 20 pays de l'Union européenne ont un SMIC, mais cela signifie que 7 d'entre eux n'en ont pas : l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, le Danemark, la Finlande, l'Italie et la Suède : il s'agit de pays qui, souvent, ont pourtant été gouvernés par la gauche sociale-démocrate, voire qui le sont encore. Certes, il y a parfois un salaire minimum dans certains secteurs, comme la poste en Allemagne, mais ce n'est plus du tout la même chose d'ailleurs ce SMIC est généralement déterminé par accord entre partenaires sociaux du secteur considéré.

Ensuite, l'Express fait observer que dans les 20 pays ayant un SMIC, il n'y a aucune harmonisation, chacun ayant sa propre règle de calcul et son propre niveau. Parfois, c'est 50% du salaire moyen, parfois 30% ou moins. On ne sera pas surpris de voir que c'est en France que le SMIC est le plus proche du salaire moyen, écrasant la hiérarchie des salaires et freinant toute incitation à progresser. Résultat : 14% des salariés en France touchent le SMIC et 0,8% en Espagne ! C'est toute la différence entre une sorte de « filet social » et un véritable instrument de la politique des revenus.

Le taux horaire du SMIC varie dans des proportions considérables, de moins d'un euro en Bulgarie à presque 10 au Luxembourg : on peut dire sans risque de se tromper que le SMIC européen n'est pas pour demain, sauf à ruiner les trois quarts des pays européens, provoquant des dizaines de millions de chômeurs.

Comment la Bulgarie ou la Roumanie, autour de un euro, ou la Pologne et la Slovaquie, bien en dessous de 4, pourraient-elles survivre à un SMIC à la française ou à la luxembourgeoise, entre 8 et 10 euros environ ?

Mieux encore, si l'on tient compte non du niveau horaire, mais du salaire lui-même, l'écart varie de 1 à 13 : ce n'est pas tout à fait l'harmonisation sociale rêvée par certains. Même si l'on corrige du niveau des prix, l'écart va toujours de 1 à 6. Notons d'ailleurs que lors de la campagne européenne, les divers « souverainistes » ont juré leurs grands dieux qu'ils ne visaient que les pays émergents d'Asie ou d'ailleurs, et pas nos partenaires européens : pas question de protectionnisme avec eux. Pourtant, un écart de SMIC de 1 à 10 ou 13, ce n'est pas rien. Pourquoi avoir peur de commercer avec la Chine, sous prétexte que les salaires y sont plus bas que chez nous, et accepter sans état d'âme de le faire avec la Roumanie ou la Bulgarie, puisqu'ils font partie des 27 ? Si les écarts de salaires empêchent le libre commerce et une concurrence équitable, il faut aller jusqu'au bout et fermer la France aux produits anglais ou espagnols, puisque le SMIC y est plus faible, sans parler des pays d'Europe de l'Est.

Les hommes politiques les plus raisonnables ont compris qu'il ne saurait être question d'un SMIC européen : les pays les moins développés des 27 n'en voudraient à aucun prix ; ils ne veulent pas se suicider. Mais pourquoi alors nos hommes politiques ne comprennent-ils pas que ce qui est absurde pour l'Europe (un même SMIC) est tout aussi absurde pour la France ? Comment justifier un même SMIC au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, dans les services et dans l'automobile, dans l'agriculture et dans le bâtiment, dans une PME et dans une multinationale ? Nos hommes politiques doivent poursuivre, grâce à leurs discussions avec les autres députés européens, leur réflexion : ce n'est pas seulement le SMIC européen qui est absurde ; c'est le SMIC, au moins dans sa version française. La règle, ce doit être la liberté contractuelle. Si on veut vraiment un SMIC, il doit varier suivant les branches et les régions et être un simple filet social.

Marché conclu : le marché est passé entre personnes qui ont **des intérêts a priori opposés**, mais finissent par trouver **un accord**. Le vendeur voudrait vendre plus cher, l'acheteur voudrait payer moins cher. Le marché est affaire **d'appréciation personnelle de la valeur** d'un bien ou service, nul ne peut se mettre à la place de quelqu'un autre pour dire « c'est trop cher, c'est bon marché ». D'ailleurs la même personne peut donner des évaluations différentes suivant les jours, les circonstances, voire l'humeur.

C'est une affaire : le prix qui scelle l'accord entre deux personnes est une information pour toutes les autres, qui portent un jugement sur le niveau de ce prix. Un prix qui paraît très élevé attire davantage de vendeurs, un prix qui semble très bas les éloigne, et c'est l'inverse pour les acheteurs. Ainsi se constituent peu à peu une offre et une demande pour un même produit. **La loi de l'offre et de la demande** veut qu'un prix supérieur s'établit quand l'offre est rare et la demande pressante, et inversement un prix faible est lié à l'abondance de l'offre et la faiblesse de la demande. **Le prix** est donc **un signal émis par le marché**, à travers la multitude des transactions effectuées par des opérateurs en nombre variable. Cette information en un moment donné, en « courte période », finit à la longue par **indiquer des tendances**. Les entrepreneurs sont mis en éveil par ces tendances, et en déduisent des possibilités de profit ou de perte « en longue période ». **Le profit est aussi un signal** émis par le marché : il indique que les plans de l'entrepreneur sont compatibles avec ceux de la clientèle. Il oriente les entrepreneurs vers des produits et des secteurs où il y a de bonnes affaires à réaliser, parce que pour le moment les besoins ressentis ne sont pas satisfaits ou le sont mal. Le marché établit ainsi des priorités, il est révélateur des préférences des consommateurs. Il donne une idée **des prix relatifs**. Voilà pourquoi toute intervention sur les prix et les profits dérègle le marché, puisque les signaux seront brouillés. Les faux prix et les profits artificiels entraînent gaspillages et pénuries des ressources productives : la main d'œuvre, l'épargne et l'activité ne vont pas là où elles devraient aller si les libres choix étaient respectés. Par contraste, **le juste prix** est celui qui est « ajusté », celui qui harmonise les points de vue.

LE MARCHÉ : ACCORD, INFORMATION, COORDINATION, DECOUVERTE

La liberté des choix responsables : Le marché est donc un procédé de coordination des activités économiques, **il rend compatibles entre elles les décisions de millions de personnes bénéficiant d'un libre choix**. Comment une nuée d'êtres humains, éprouvant des besoins si différents, ayant des moyens si divers, peut-elle se coordonner ? Il n'y a que deux possibilités : réduire au minimum, jusqu'à

la supprimer, la liberté des choix individuels, et **confier à un organisme central le soin de produire et de distribuer – c'est le système d'économie centralisée, c'est le plan** – ou permettre que s'expriment librement les choix et laisser les gens libres de trouver une solution en pratiquant l'échange volontaire, en pas-

sant des marchés dont ils acceptent la responsabilité – c'est **le système d'économie décentralisée appelé « économie de marché » ou « économie libre »**. Tout effort pour mêler les deux systèmes n'aboutit pas à un **tiers système** mais à une incohérence, puisque se juxtaposent les décisions des planificateurs et celles des individus, et parce qu'ainsi les responsabilités se diluent.

L'innovation permanente : Le marché n'est pas sitôt conclu et « équilibré » qu'il crée une information, de sorte que la transaction du lendemain ne sera jamais celle de la veille. On peut s'en inquiéter, et reprocher au marché ses déséquilibres, son incertitude. Mais **l'incertitude est la rançon logique du libre choix** : pas d'incertitude dans les camps de prisonniers. Des individus libres de leurs décisions changent au vu de l'expérience vécue, ils acquièrent sans cesse des bribes d'information, les échecs et les succès leur servent de leçons. **Le marché est un processus dynamique, il appelle une évolution permanente**, comme les êtres humains eux-mêmes. C'est ce qui fait le monde surprenant du marché : on y fait sans cesse **la découverte** de nouvelles voies, de nouvelles techniques, de nouveaux modes de satisfaire les besoins. Par contraste, la planification et l'économie dirigée prétendent anticiper l'avenir, et faire entrer toutes les décisions humaines dans leur plan, pour les soumettre à la « régulation », à la règle venue « d'en haut ». On ne peut figer la vie, on ne peut maîtriser le futur. Le marché c'est la vie.